

Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 24/10/2025 - 26889 - 2018 B 02176 - 839 870 722 - AB JOLIE COUPE

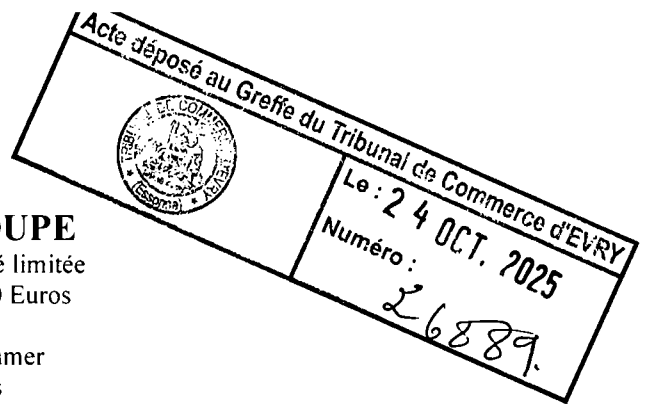
AB JOLIE COUPE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000,00 Euros

Siège social :

38/40 rue Paul Doumer
91150 Etampes

839 870 722 R.C.S Evry



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2025

Résolution n° 1

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** faisant ressortir **un bénéfice de 7 476 Euros**.

A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **- 21 997 Euros**.

Le résultat à affecter ressort ainsi à **-14 521 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **- 14 451 Euros** en totalité, en report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le gérant

Pl. [Signature]

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <small>Liberté Égalité Fraternité</small>		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2025  N° 11084* 26 Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)	
Exercice ouvert le	01/01/24	et clos le	31/12/24	Régime simplifié d'imposition		X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre							
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
AB JOLIE COUPE 38-40 RUE PAUL DOUMER 91150 ETAMPES							
SIRET 8 3 9 8 7 0 7 2 2 0 0 0 1 5				Mét :			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITE							
Activités exercées Coiffure				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit			
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %					
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>		Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>			
Société d'investissement immobilier cotée		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>			
Autres dispositifs		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>			
Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 <i>duodecies</i>		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septeuicies</i>		France ruralités revitalisation FRR, art. 44 <i>quindecies A</i>			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %				N°			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐				Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :			
AH3C 8 RUE DU COMMERCE 91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRY							
Tél :				Tél :			
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant :			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date : 18/05/25 Lieu : ETAMPES			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire : Gérant BOUSSOUF Abdelwahid			
				Signature			
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :							

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS										
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾ payées par la société elle-même			a		payées par un établissement chargé du service des titres			b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾								c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			e							
			f							
			g							
			h							
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾								i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾								Total (a à h)		
H REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI) : * S.A.R.L., tous les associés ; * S.C.A., associés gérants ; * S.N.C. ou S.C.S., associés en nom ou commandités * S.E.P. et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	5	6	7	8	
BOUSSOUF Abdelwahid 29 rue Pasteur 91380 CHILLY-MAZARIN			50	2024	4 697					
BOUSSOUF BOUSSOUF Boualem 1 Place Robert dubois 45200 MONTARGIS Associé			50	2024						
I DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION										
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%					
						0%	15%	19%		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONTS (article 222 bis du CGI)										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N° 15948*07

Désignation de l'entreprise		AB JOLIE COUPE										Néant ☐ *						
Adresse de l'entreprise		38-40 RUE PAUL DOUMER 91150 ETAMPES																
SIRET		8 3 9 8 7 0 7 2 2 0 0 0 1 5																
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12										Durée de l'exercice précédent *						
												Exercice N clos le		3 1 1 2 2 0 2 4				
												Brut		Amortissements-Provisions		Net		
												1		2		3		
ACTIF																		
AC TIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial *	010		012														
	incorporelles { Autres *	014		016														
	Immobilisations corporelles *	028		030														
	Immobilisations financières * (1)	040		042														
	Total I (5)	044		048														
AC TIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052													
		Marchandises *	060		062													
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066														
	Créances { Clients et comptes rattachés *	(2) { Autres* (3)	068		070													
			072	385	074						385							
	Valeurs mobilières de placement	080		082														
	Disponibilités	084	431	086						431								
	Charges constatées d'avance *	092		094														
	Total II	096	817	098						817								
	Total général (I + II)	110	817	112						817								
PASSIF												Exercice N NET		1				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120											5 000					
	Ecart de réévaluation	124																
	Réserve légale	126																
	Réserves réglementées *	130																
	Autres réserves { dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132																
	Report à nouveau	134											-21 997					
	Résultat de l'exercice	136											7 476					
	Subventions d'investissement	137																
	Provisions réglementées	140																
	Total I	142											-9 521					
Provisions pour risques et charges	Total II	154																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166											637					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 3 994)	172											8 614					
	Comptes courants d'associés	173											1 087					
	Autres dettes	175																
	Produits constatés d'avance	174																
	Total III	176											10 338					
Total général (I + II + III)												180						817
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182													
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.